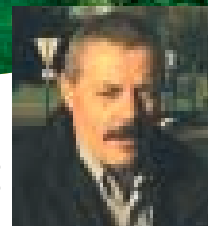


# BONNAC infos



Claude BRUNAUD  
Maire de  
Bonnac-la-Côte

## Édito

*L'année 2010 ne laissera pas que de bons souvenirs, l'actualité ayant hélas été trop souvent marquée, en France et dans le monde, par des conflits et actes de terrorisme, catastrophes naturelles et accidents, scandales financiers et mouvements sociaux méprisés.*

*Pour les collectivités territoriales, l'année 2010 ne se sera pas achevée sur une bonne note avec l'adoption par le Parlement le 16 décembre, au forceps (une seule voix de majorité !), du projet de loi de réforme des collectivités territoriales. Contraintes et transferts de charges accrus, autonomie et moyens financiers réduits, telle est la situation à laquelle vont être confrontées les collectivités territoriales et que dénoncent tous les élus locaux, de droite comme de gauche. Mais ce contexte ne doit pas entamer notre optimisme, notre volonté affirmée de bien vivre ensemble et de construire des projets. C'est notre devoir d'élus que de travailler au service de l'intérêt général, préserver les bases de l'édifice républicain, défendre les valeurs de solidarité et aider nos concitoyens à se soustraire à la tentation du repli sur soi. En 2011 seront ainsi lancés des chantiers d'importance : construction des commerces, réseaux d'assainissement, étude de faisabilité de la structure intergénérationnelle, projet de salle de sport... Mais tout cela s'inscrit dans une œuvre collective et je voudrais saluer ici*

- ▶ le travail, souvent discret, mais efficace et rigoureux de mes collègues élus
- ▶ la disponibilité et la motivation des agents communaux : services techniques, agents en charge du périscolaire et de la restauration, services administratifs
- ▶ l'investissement des bénévoles associatifs dont l'implication participe pleinement à la cohésion sociale et à l'animation de la commune.

*Je souhaite que ce travail se poursuive en 2011 avec le même sens des responsabilités, dans un climat de dialogue, d'écoute et de respect, avec pour ambition de vivre sereinement ensemble. Je vous souhaite, à toutes et à tous, une bonne et heureuse année, une excellente santé et de nombreuses satisfactions dans vos vies personnelles, familiales et professionnelles.*

## "L'actu" de Bonnac



Album photos souvenir

- **Structure intergénérationnelle**  
Bonnac infos avait précédemment évoqué le projet de la commune de création, à proximité du centre-bourg, d'une structure intergénérationnelle → [Suite page 3](#)
- **Au Fil De Nos Rêves**  
Tel est le nom de l'atelier de couture créé sur Bonnac par Gisèle Chevallier qui propose toute une palette de services → [Suite page 3](#)
- **Véhicules sans permis**  
Autre création d'activité sur Bonnac, celle de Duval Location spécialisée dans la location de véhicules sans permis → [Suite page 3](#)

## L'EAU, UNE RESSOURCE PRÉCIEUSE

Préserver la ressource en eau, en quantité et en qualité, est un enjeu majeur ! Un enjeu qui concerne les collectivités locales au premier chef, mais également tous les citoyens que nous sommes → [Suite page 2](#)

## infos "en direct"

- Aides aux familles pour les vacances
- A noter sur vos agendas !
- Bibliothèque
- Horaires du cabinet médical

## "Brèves" page 4

dossier  
Le point  
sur !

L'EAU

# UNE RESSOURCE PRÉCIEUSE

Préserver la ressource en eau, en quantité et en qualité, est un enjeu majeur !  
Un enjeu qui concerne les collectivités locales au premier chef, mais également tous les citoyens que nous sommes...



L'assainissement figure parmi les compétences déléguées à la Communauté d'Agglomération Limoges Métropole (CALM).

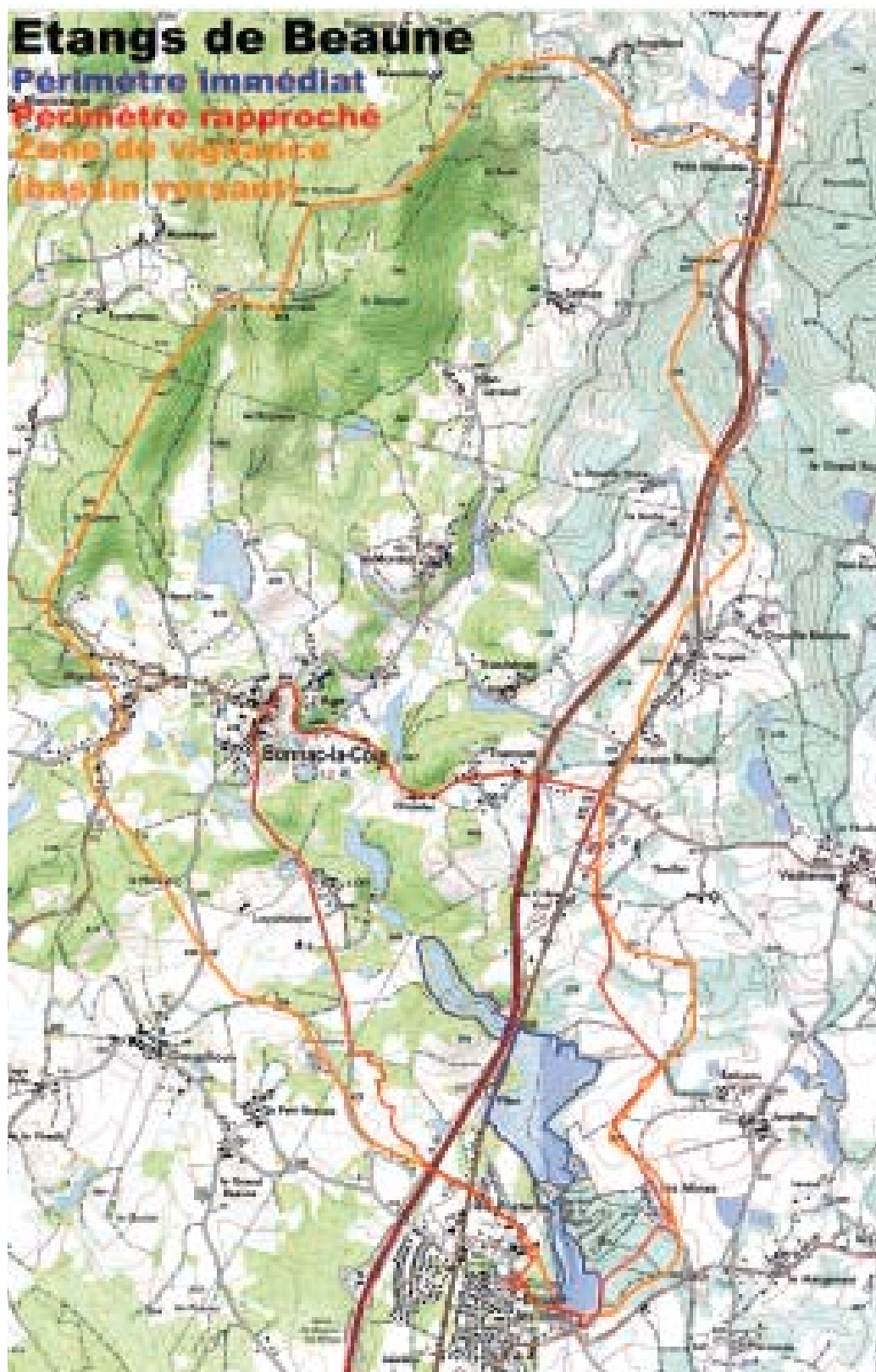
En matière d'assainissement non collectif, la CALM a procédé à un diagnostic de l'ensemble des installations particulières afin d'identifier celles qui sont en bon état de fonctionnement (17%), celles (70%) qui nécessitent quelques travaux correctifs (vidange de fosse...) et celles (13%) qui, du fait de rejets dans le milieu superficiel accessible (rejets au fossé ou sur terrain naturel...), sont jugées polluantes.

En matière d'assainissement collectif, la CALM entretient et développe les réseaux de collecte des eaux usées et pluviales qui s'étendent sur 1.470 kilomètres. Elle assure également le traitement des eaux grâce à 40 unités de traitement : 6 sur Limoges (dont la station d'épuration principale traite plus de 16,6 millions de m<sup>3</sup> d'eaux usées) et 34 sur les autres communes de l'agglomération.

Mais la préservation de la qualité de l'eau est également l'affaire de tous. En évitant le rejet dans la nature de produits polluants et - comme s'y est engagée la commune - l'utilisation de désherbants, pesticides et insecticides, chaque citoyen peut contribuer à préserver la ressource en eau.

Des gestes simples mais qui sont d'autant plus importants à Bonnac que la quasi-totalité de la commune fait partie (voir carte) du bassin versant des retenues de Beaune-les-Mines, sur la Mazelle.

Des retenues exploitées par la Ville de Limoges pour la production et l'alimentation en eau potable de Limoges et de 14 communes de l'agglomération (dont Bonnac), et qui assurent 43% de ces besoins annuels en eau potable ■



# A la découverte de Bonnac...

## Album photos souvenir

**L**a vie locale a été rythmée par des manifestations en tout genre pendant le dernier trimestre 2010. Théâtre d'improvisation, Puces des couturières, marché aux fleurs, bourse aux vêtements, Trail, Noëlies, repas des aînés, il y en a eu pour tous les goûts et pour tous les publics... Mais toutes ces manifestations ont partagé la même caractéristique : placées sous le sceau de la convivialité, elles ont confirmé le dynamisme des responsables associatifs et de la vie locale ! Retour en photos sur ces manifestations... ■



## "L'actu" de Bonnac

### → Structure intergénérationnelle

**B**onnac infos avait précédemment évoqué le projet de la commune de création, à proximité du centre-bourg, d'une structure intergénérationnelle comprenant du logement social locatif, de l'habitat pour les seniors et une micro crèche. Les objectifs de cette « structure intergénérationnelle » sont tout à la fois de permettre aux seniors rencontrant des difficultés de demeurer à Bonnac, de développer le lien social et d'améliorer le service rendu aux familles. Une étude de faisabilité (en partie financée par la Région et par l'Europe) va être lancée pour préciser les enjeux techniques et financiers de ce projet ainsi que pour examiner les différentes solutions possibles pour la réalisation et l'exploitation de cet équipement ■

### → Au Fil De Nos Rêves

**T**el est le nom de l'atelier de couture créé sur Bonnac par Gisele Chevallier qui propose toute une palette de services : réalisation de créations textiles variées (chapeaux, casquettes, broches et autres accessoires de modes), création sur mesure de robes de mariées ou de cérémonies, transformation ou tout simplement réparation de vêtements. Sont également proposés des cours ou stages de couture, à thèmes ou à la carte, en individuel ou en groupe ■

5, rue de la Basse Côte  
05 55 36 87 66 ou 06 45 06 85 94  
gisele@aufildenosreves.com

### → Véhicules sans permis

**A**utre création d'activité sur Bonnac, celle de Duval Location spécialisée dans la location de véhicules sans permis, livrés à domicile ou sur le lieu de travail dans un rayon de 20 kilomètres autour de Bonnac ■

Pour tous renseignements  
07 70 52 09 63



# infos "en direct"

## → Aides aux familles pour les vacances

**L**e Conseil Municipal a réévalué l'aide attribuée aux familles bonnacoises dont les enfants fréquentent un centre aéré ou une colonie de vacances. Cette aide est basée sur le quotient familial (plafonné à 12.791 €) et calculée sous forme de subvention journalière de la manière suivante :

### Quotient Familial

inférieur à 6.821 €  
compris entre 6.821 et 8.527 €  
compris entre 8.528 et 10.232 €  
compris entre 10.233 et 12.791 €

Cette aide est plafonnée à 30 jours par enfant et par an pour les centres aérés et à 21 jours par enfant et par an pour les colonies de vacances. Pour plus d'informations, contacter la mairie ■

### Subvention Journalière

4,32 €  
3,87 €  
3,30 €  
2,80 €

## → A noter sur vos agendas !

**A**u programme des festivités du trimestre :  
le dimanche 6 février, concert des Echos de Bonnac à l'Eglise  
le dimanche 13 mars, la Bonnac X TREME (VTT)  
le traditionnel carnaval des enfants le samedi 19 mars

l'audition des élèves de l'école de musique et danse le vendredi 25 mars, organisée à la Maison du temps Libre par le Syndicat Intercommunal pour l'Enseignement de la Musique et de la Danse. L'occasion de signaler que le nombre d'enfants de Bonnac suivant des cours d'instruments a doublé (12 en 2010-2011 contre 6 en 2009-2010) et que celui des enfants suivant les cours d'éveil musical et danse est resté stable (28) ■

## → Bibliothèque

**L**a bibliothèque va être achevée et mise en service dans les prochaines semaines. Son coût global (travaux, mobilier, informatique) aura été de près de 201.000 € dont environ 60% de subventions (Conseil Général, Etat, Europe). Parmi les projets envisagés, celui d'y organiser une exposition sur l'histoire de Bonnac. Si vous disposez de documents (photos, coupures de presse, films, objets divers...) pouvant être présentés dans le cadre de cette exposition pour faire revivre l'histoire de la commune, merci de contacter la mairie ■

## → Horaires du cabinet médical (depuis novembre)

**D**octeur Morineau :  
**visites à domicile** de 9h à 11h le lundi, mardi, jeudi et de 14h à 16h le vendredi ;  
**consultations** sur rendez-vous au cabinet de 11h à 12h et de 14h à 19h le lundi, mardi, jeudi, de 9h à 12h et de 16h à 19h le vendredi, de 9h à 12h le samedi ; **absente le mercredi.**  
**Docteur Pailler :**  
**visites à domicile** de 14h à 16h le lundi, mardi, mercredi et de 9h à 11h le vendredi ;  
**consultations** sur rendez-vous au cabinet de 9h à 12h et de 16h à 19h le lundi, mardi, mercredi, de 11h à 12h et de 14h à 19h le vendredi, de 9h à 12h le samedi ; **absent le jeudi.**  
Accueil téléphonique de 8h à 20h en semaine et de 8h à 12h le samedi ■

### Numéros d'urgence

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

Aide Médicale d'Urgence - SAMU : 15

EDF-Sécurité dépannage : 0 810 333 087

Service des eaux : 05 55 45 62 36

Cabinet Médical : Dr. Morineau - 05 55 56 36 20

Dr. Pailler - 05 55 36 18 19

# Contacts "utiles"

Cabinet infirmier : 05 55 37 26 85

Ecole : 05 55 36 66 06

Garderie : 05 55 36 86 30

Communauté d'agglomération

Limoges Métropole : 05 55 45 79 00

www.agglo-limoges.fr

## "Brèves"

### ■ Télévision

Le 29 mars prochain verra le Limousin passer à la Télévision Numérique Terrestre (TNT) et abandonner la télévision analogique. Pour en savoir plus sur les modalités de passage à la TNT, vous pouvez retirer un document d'information en mairie ou contacter le 0970 818 818 (prix d'un appel local).

### ■ ADIL 87

L'ADIL 87 (Association Départementale pour l'Information sur le Logement) délivre gratuitement près de 10.000 consultations relatives au logement chaque année. Celles-ci sont essentiellement d'ordre juridique (rapports locatifs, copropriété, relations de voisinage, urbanisme...) ou dans le domaine financier et fiscal (amélioration de l'habitat, conseil en accession à la propriété, fiscalité immobilière...). Pour en savoir plus, ADIL 87 : 28, avenue de la Libération à Limoges 05 55 10 89 89 www.adil.org/87

### ■ Les services de la mairie en chiffres

Service public de proximité par excellence, la mairie fournit au quotidien aux citoyens des informations de toute nature sur la vie locale. Mais le service accueil de la mairie réalise également des opérations concrètes pour les Bonnacois. Celles-ci se sont montées à 443 en 2011 : 40 en matière d'état civil, 228 pour les services à la population (cartes d'identité, inscription sur les listes électorales, recensement militaire), 145 dans le domaine de l'urbanisme (demandes de permis de construire, de certificats d'urbanisme, de déclarations préalables) et 30 pour des locations ou ventes (Maison du Temps Libre, cartes de pêche, concessions au cimetière).

### ■ Limoges Métropole

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, Verneuil-sur-Vienne a rejoint Limoges Métropole, portant ainsi à 18 le nombre de communes regroupées au sein de la Communauté d'agglomération.

# BONNACinfos

Journal de liaison de la commune  
de Bonnac-la-Côte

10, rue de la Mazelle

87270 BONNAC-LA-COTE

Tél. : 05 55 39 93 01

Fax : 05 55 39 62 83

mairie.bonnac@wanadoo.fr

www.bonnac-la-cote.fr

trimestriel N° 10

janvier - février - mars 2011

Claude Brunaud

Directeur de la publication

Chantal Berlanda

Claude Brunaud

Vincent Combelle

Martine Filleul

Viviane Gatiner

Solange Lage

Jean-Jacques Lamy

Comité de rédaction

Mairie de Bonnac

Iconographie

Faubourg Communication

Conception maquette



GDS Imprimeurs

Imprimerie

Dépôt légal

1<sup>er</sup> trimestre 2011

Tous droits de reproduction,  
même partiels, sont interdits  
sans l'accord de la rédaction.

N° ISSN en cours